

Experts-Comptables,  
Commissaires aux Comptes,  
Associés :

- Yves CASSIN
- Frédéric FRANCE
- Eric CORRET
- Nicolas MORON
- Maxime DEFOSSE
- Charles GOUREAU



## **MFR DU SENONNAIS**

Siège social : 24 rue Haute  
89100 GRON

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31/07/2019

#### **Cabinet ACC**

Siège social : Parc Valmy - 3G rue Jeanne Barret, 21000 DIJON

Membre de la Compagnie Régionale de **DIJON**

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/07/2019

A l'assemblée générale de la MFR DU SENONNAIS

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la MFR DU SENONNAIS relatifs à l'exercice clos le 31/07/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre entité à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/08/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport en fait partie intégrante.

Fait à DIJON, le 10/10/2019

Cabinet ACC,  
Commissaire aux comptes



## ANNEXE

### Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ACTIF	Exercice du 01/08/2018 au 31/07/2019			01/08/2017 au 31/07/2018
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations Incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	31 210,02	31 210,02		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations Corporelles</b>				
Terrains	117 361,96	87 820,95	29 541,01	33 407,20
Constructions	2 612 272,70	1 858 031,68	754 241,02	852 718,59
Installations techniques, matériels	46 917,35	34 073,03	12 844,32	14 716,96
Autres immobilisations corporelles	650 513,45	605 305,19	45 208,26	56 109,91
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations Financières (2)</b>				
Participations	1 410,25		1 410,25	1 395,25
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 756,67		1 756,67	1 756,67
<b>TOTAL (I)</b>	<b>3 461 442,40</b>	<b>2 616 440,87</b>	<b>845 001,53</b>	<b>960 104,58</b>
<b>Comptes de liaison</b>				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres appros	2 378,89		2 378,89	2 675,61
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Créances redevables et comptes rattachés	137 755,26	66 201,41	71 553,85	55 608,07
Autres	54 748,56		54 748,56	72 903,37
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	16 171,11		16 171,11	16 171,11
<b>Instruments de trésorerie</b>				
<b>Disponibilités</b>	221 385,64		221 385,64	152 407,91
<b>Charges constatées d'avance (3)</b>	25 865,68		25 865,68	25 744,91
<b>TOTAL (III)</b>	<b>458 305,14</b>	<b>66 201,41</b>	<b>392 103,73</b>	<b>325 510,98</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)</b>				
<b>Primes de remboursement des emprunts (V)</b>				
<b>Ecarts de conversion actif (VI)</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>3 919 747,54</b>	<b>2 682 642,28</b>	<b>1 237 105,26</b>	<b>1 285 615,56</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an				

**CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE**  
**Le Commissaire aux Comptes**  
**ACC**

<b>PASSIF</b>	Du 01/08/2018 au 31/07/2019	Du 01/08/2017 au 31/07/2018
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>Fonds propres</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	169 995,07	236 279,64
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	28 028,35	-66 284,57
<b>Autres fonds associatifs</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise	3 000,00	9 000,00
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	753 023,20	812 736,85
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>954 046,62</b>	<b>991 731,92</b>
<b>Comptes de liaison</b>		
<b>TOTAL (II)</b>		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charge	45 876,00	50 258,00
<b>TOTAL (III)</b>	<b>45 876,00</b>	<b>50 258,00</b>
<b>Fonds dédiés</b>		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
<b>TOTAL (IV)</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
<b>Dettes financières</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	59 999,94	77 569,61
Emprunts et dettes financières divers (3)		
<b>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</b>	19 879,00	1 008,00
<b>Dettes d'exploitation</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 416,32	22 912,18
Dettes fiscales et sociales	53 169,57	54 904,84
Redevables créditeurs	2 124,69	1 351,33
<b>Dettes diverses</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		10 967,58
Autres dettes	58 405,32	35 960,96
<b>Instruments de trésorerie</b>		
<b>Produits constatés d'avance</b>	32 187,80	38 951,14
<b>TOTAL (V)</b>	<b>237 182,64</b>	<b>243 625,64</b>
<b>Ecarts de conversion passif</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>1 237 105,26</b>	<b>1 285 615,56</b>
(1) Dont à plus d'un an	36 203,29	55 096,45
(1) Dont à moins d'un an	200 979,35	188 529,19
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

**CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE**  
*Le Commissaire aux Comptes*  
**ACC**

	Du 01/08/18 au 31/07/19	Du 01/08/17 au 31/07/18
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	485 306,44	375 629,17
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	667 500,30	710 950,63
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	89 522,61	89 885,18
Cotisations	6 240,00	5 620,00
Autres produits (hors cotisations)	105 795,73	107 976,33
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>1 354 365,08</b>	<b>1 290 061,31</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures	77 732,25	67 102,03
Variation de stocks de matières premières et de fournitures	18,51	-105,03
Achats d'autres d'approvisionnements	2 136,36	2 845,11
Variation de stocks d'approvisionnements	278,21	-532,08
Autres achats et charges externes *	186 791,29	187 172,76
Impôts, taxes et versements assimilés	16 746,91	15 635,82
Salaires et traitements	573 857,05	564 381,26
Charges sociales	234 986,39	277 822,19
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	127 947,20	132 108,19
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	66 201,41	66 444,60
Dotations aux provisions		1 014,00
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	42 824,46	40 091,87
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>1 329 520,04</b>	<b>1 353 980,72</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)</b>	<b>24 845,04</b>	<b>-63 919,41</b>
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	21,87	32,60
Autres intérêts et produits assimilés	654,07	420,61
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>675,94</b>	<b>453,21</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	539,12	507,86
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>	<b>539,12</b>	<b>507,86</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)</b>	<b>136,82</b>	<b>-54,65</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	10 186,39	8 105,19
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		

**CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE**  
 Le Commissaire aux Comptes  
**ACC**

	Du 01/08/18 au 31/07/19	Du 01/08/17 au 31/07/18
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>10 186,39</b>	<b>8 105,19</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	7 139,90	10 415,70
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	<b>7 139,90</b>	<b>10 415,70</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)</b>	<b>3 046,49</b>	<b>-2 310,51</b>
<b>Impôt sur les bénéfices</b>		
<b>SOLDE INTERMÉDIAIRE</b>	<b>28 028,35</b>	<b>-66 284,57</b>
<b>+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS</b>		
<b>- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES</b>		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 365 227,41</b>	<b>1 298 619,71</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 337 199,06</b>	<b>1 364 904,28</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)</b>	<b>28 028,35</b>	<b>-66 284,57</b>
<b>ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<b>PRODUITS</b>		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>TOTAL PRODUITS</b>		
<b>CHARGES</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL CHARGES</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>28 028,35</b>	<b>-66 284,57</b>
	<b>3 046,49</b>	<b>-2 310,51</b>

**CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE**  
**Le Commissaire aux Comptes**  
**ACC**

\* Y compris : *Redevances de crédit-bail mobilier*  
*Redevances de crédit-bail immobilier*  
(1) *Dont produits afférents à des exercices antérieurs*  
(2) *Dont charges afférentes à des exercices antérieurs*  
(3) *Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de*



## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2019 dont le total est de 1 237 105,26 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 28 028,35 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2018 au 31/07/2019.

Ces comptes annuels ont été établis le 18/10/2019.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Les indemnités de fin de carrière (IFC) ont été provisionné à hauteur de 45 876 euros.

**CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE**  
*Le Commissaire aux Comptes*  
**ACC**

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

#### **Stocks**

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

#### **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### **Provisions réglementées**

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent les indemnités de fin de carrière

La contre partie des provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans :

- les charges et produits d'exploitation pour les provisions pour risques et charges

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.		Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I		
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	31 210	
CORPORELLES		Terrains		117 362	
	Constructions	Sur sol propre		2 010 985	
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.		597 711	3 576
		Installations techniques, matériel & outillage indust.		44 282	2 635
	Autres immos corporelles	Instal. généc., agencts & aménagts divers			
		Matériel de transport		95 923	
		Matériel de bureau & info., mobilier		385 500	2 406
	Emballages récupérables & divers		162 472	4 212	
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	3 414 236		12 829
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence			
		Autres participations		1 395	15
		Autres titres immobilisés			
		Prêts et autres immobilisations financières		1 757	
		TOTAL IV	3 152		15
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			3 448 598		12 844

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.		Frais d'éts, de recherche & de déve.	TOTAL I			
		Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II		31 210	
CORPORELLES		Terrains			117 362	
	Constructions	Sur sol propre			2 010 985	
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons			601 287	
		Inst.tech., mat. outillage indus.			46 917	
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div.			95 923	
		Matériel de transport			387 907	
		Mat.bureau, info., mob.			166 684	
	Emballages récup. div.					
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III		3 427 065		
FINANCIERES		Part. évaluées par mise en équivalence				
		Autres participations			1 410	
		Autres titres immobilisés				
		Prêts & autres immob. financières			1 757	
		TOTAL IV		3 167		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					3 461 442	

**CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE**  
 Le Commissaire aux Comptes  
**ACC**

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement	<b>TOTAL</b>				
Autres immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	<b>31 210</b>			<b>31 210</b>
Terrains		83 955	3 866		87 821
Constructions	Sur sol propre	1 362 714	70 247		1 432 961
	Sur sol d'autrui				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		393 264	31 807		425 071
Autres immos corporelles	Inst. générales agen. aménag. cons.	29 565	4 508		34 073
	Inst. générales agencem. amén. div.	78 326	5 328		83 654
	Matériel de transport	365 213	9 282		374 495
	Mat. bureau et informatique, mob. Emballages récupérables divers	144 246	2 910		147 156
	<b>TOTAL</b>	<b>2 457 284</b>	<b>127 947</b>		<b>2 585 231</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 488 494</b>	<b>127 947</b>		<b>2 616 441</b>

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements								
<b>TOTAL</b>								
Immob. incorporelles								
<b>TOTAL</b>								
Constr. Terrains	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
Immo. corpor. Inst. agenc. et amén.	Inst. agenc. et amén.							
	Inst. techniques mat. et outil.							
	Inst. gales, agenc. am divers							
	Mat. transport							
Immo. corpor. Mat. bureau mobilier	Mat. bureau mobilier							
	Emballages récup. divers							
<b>TOTAL</b>								
Frais d'acquisition de titres de participations								
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>								
<b>Total général non ventilé</b>								
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler								
Primes de remboursement des obligations								

**CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE**  
*Le Commissaire aux Comptes*  
**ACC**

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 757		1 757
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	74 983	74 983	
	Autres créances clients	62 772	62 772	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres			
	coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés	16 223	16 223	
	Divers	32 284	32 284	
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	6 242	6 242		
Charges constatées d'avance	25 866	25 866		
<b>TOTAUX</b>		<b>220 126</b>	<b>218 370</b>	<b>1 757</b>
Renvois (1)	Montant	<b>CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE</b> <b>Le Commissaire aux Comptes</b> <b>ACC</b>		
(2)	des			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

**CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE**

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	25 866
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>25 866</b>

**CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE**  
*Le Commissaire aux Comptes*

**ACC**

**PRODUITS À RECEVOIR**

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	53 972
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>53 972</b>

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes   à 1 an max. à l'origine					
etbs de crédit (1)   à plus d' 1 an à l'origine		60 000	23 797	36 203	
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		11 416	11 416		
Personnel & comptes rattachés		13 519	13 519		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		35 286	35 286		
Etat & Impôts sur les bénéfices					
autres   Taxe sur la valeur ajoutée					
collectiv.   Obligations cautionnées					
publiques   Autres impôts, taxes & assimilés		4 364	4 364		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		22 489	22 489		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		38 041	38 041		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		32 188	32 188		
<b>TOTAUX</b>		<b>217 304</b>	<b>181 100</b>	<b>36 203</b>	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	5 833			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	23 386			
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE  
Le Commissaire aux Comptes  
**ACC**

**PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	32 188
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>32 188</b>

**CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE**  
 Le Commissaire aux Comptes

**ACC**

**CHARGES À PAYER**

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	20
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 119
Dettes fiscales et sociales	23 516
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	33 833
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>62 488</b>